



Six nouveaux hébergements touristiques labellisés "Clé Verte" à Bruxelles

L'écolabel international « Clé Verte » distinguant les établissements touristiques pour leurs performances environnementales vient d'être octroyé à 6 nouveaux candidats bruxellois, ce qui porte à 28 le nombre de labellisés dans la Région de Bruxelles-Capitale. 80% des auberges de jeunesse et centres d'hébergements pour jeunes bruxellois reconnus par la Commission communautaire française (COCOF) sont désormais « Clé Verte ».

On le sait, la durabilité compte désormais également en matière de tourisme où des acheteurs institutionnels (pour les séminaires) et certains visiteurs (voyages d'agrément) cherchent des produits plus « verts ». Face à ce phénomène, les écolabels et autres certifications se sont multipliés, au risque de semer la confusion dans les esprits. Pour répondre à l'intérêt du secteur hôtelier et d'autres types d'établissements touristiques implantés en Région de Bruxelles-Capitale, **Christos Doukeridis**, Ministre bruxellois du Tourisme, a souhaité instaurer un label clair et reconnu permettant de positionner Bruxelles en tant que destination durable d'ici 2014. Au terme d'une procédure de réflexion et d'analyse indépendante, son choix s'est porté fin 2010 sur le label international « Clé Verte » (ou « Green Key », en anglais) représenté en Wallonie et à Bruxelles par **la Fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW)**.

Le label Clé Verte fonctionne selon un système de critères impératifs^[1], auxquels les candidats doivent satisfaire entièrement, et de critères optionnels pour lesquels les candidats doivent obtenir au minimum un tiers du total des points en jeu. Ainsi les labellisés répondent à une série d'exigences dans des domaines variés et se distinguent par les démarches qu'ils entreprennent pour satisfaire aux critères optionnels. La labellisation est organisée 2 fois par an. La Clé Verte est octroyée pour un an et les labellisés doivent faire

^[1] Pour être labellisés, les candidats à la Clé Verte doivent répondre à des critères dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, de la promotion de la mobilité douce et des activités nature, du nettoyage, de l'alimentation, de la gestion des espaces verts et de l'environnement intérieur, de l'administration et des espaces bureaux, de la gestion environnementale générale, de l'information et de l'implication des clients et du personnel. Le label associe les critères de performance environnementale (critères strictement écolabels) et de gestion environnementale (critères SME).

preuve d'une amélioration continue, d'année en année, en matière de gestion environnementale.

Aujourd'hui, le secteur hôtelier bruxellois compte déjà près de 2.500 chambres « Clé Verte », ce qui représente près de 16% des chambres hôtelières reconnues par la COCOF). Au niveau de l'hébergement pour jeunes, près de 80 % de la capacité d'accueil est concernée, le label distinguant désormais 4 des 5 auberges et centres bruxellois reconnus par la COCOF soit 4/5èmes des lits disponibles.

Voici la liste des labellisés du « premier cru » 2013 avec, pour chacun et à titre d'exemple, l'une ou l'autre bonne pratique environnementale justifiant – parmi beaucoup d'autres ! – leur consécration :

Le Diamant Brussels Conference & Business Centre (Bd. A. Reyerslaan 80, 1030 Bruxelles - www.diamant.be) : centre de conférences de 20 salles, situé entre le quartier européen et l'aéroport de Zaventem, qui s'est distingué entre autres par ses initiatives en matière d'alimentation durable et notamment le nombre de plats végétariens proposés aux visiteurs.

Le B&B Chambre Chocolat (145 rue de la Cambre, 1150 Bruxelles - <http://www.bruxelleschambredhote.net/>) : chambre d'hôtes située à deux pas du square Montgomery, qui a notamment mis en place des solutions plus durables en matière d'énergie (chaudière à haut rendement et panneaux solaires) et de mobilité (mise à disposition de vélos pour les visiteurs).

Le Méridien Bruxelles (Carrefour de l'Europe 3, 1000 Bruxelles - <http://www.starwoodhotels.com/lemeridien/property/overview/index.html?propertyID=1914>) : hôtel situé au cœur de la capitale, ayant développé des initiatives intéressantes notamment au niveau des déchets (poubelles de tri, prévention au niveau des articles de toilette et des conditionnements alimentaires) et de la mobilité (réduction pour les clients qui utilisent les transports en commun).

L'Auberge de Jeunesse de Bruxelles-Génération Europe (4 rue de l'Eléphant, 1080 Bruxelles - <http://www.lesaubergesdejeunesse.be/Bruxelles-Generation-Europe,302?lang=fr>) : hébergement pour jeune localisé à Molenbeek, non loin du quartier Saint-Géry, qui se distingue entre autres par sa politique en matière de responsabilité sociétale et ses actions permettant de réduire de façon significative sa consommation d'eau.

Le Foyer Européen (17 rue Traversière, 1210 Bruxelles - <http://www.etr-brussels.be>) : centre situé à proximité du jardin botanique, qui accueille des étudiants européens et qui se distingue notamment par sa gestion raisonnée de l'eau (utilisation d'eau de pluie, limitation des débits) et sa toiture verte.

Le Sleep Well Youth Hostel (23 rue du Damier, 1000 Bruxelles - www.sleepwell.be) : localisé à 5 minutes de la Grand Place, cette auberge et hôtel de jeunes se distingue notamment par les produits locaux, bio et équitables qu'il propose aux visiteurs et son utilisation d'énergie renouvelable (électricité 100 % verte).

Sept hébergements ont par ailleurs vu leur labellisation renouvelée : **le Radisson Blu Royal** (Rue du Fossé-aux-Loups 47, 1000 Bruxelles) et **le Radisson Blu EU** (35 rue d'Idalie, 1050 Bruxelles), **l'Auberge des 3 Fontaines** (2057 chaussée de Wavre, 1160 Bruxelles), **le B&B BiHome** (15 avenue Maréchal Foch, 1030 Bruxelles), **l'hôtel Stanhope** (9 rue du Commerce, 1000 Bruxelles), **l'hôtel Dolce La Hulpe Brussels** (135 chaussée de Bruxelles, 1310 La Hulpe), **l'hôtel Le Plaza** (118-126 boulevard Adolphe Max, 1000 Bruxelles).

Soutenue notamment par la [Brussels Hotels Association](#) (BHA), cette initiative est portée par la [Fédération Inter-Environnement Wallonie](#), partenaire officiel de la FEE pour Bruxelles et la Wallonie, en collaboration étroite avec [Wallonie-Bruxelles Tourisme](#) (WBT), [VisitBrussels](#), [Brussels Booking Desk](#) (BBD) et les associations professionnelles [Hostels in Brussels](#), [Bed & Brussels](#) et [Brussels Special Venue](#), ainsi que l'administration bruxelloise en charge du tourisme au sein de la [COCOF](#).

Plus d'infos ? Marie Spaey (IEW) : 0474/923 617 ou m.spaey@iewonline.be

